

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À L'OCCASION DE LA REMISE DE LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, MARDI 31 MAI 1983.

31 MAY 1983 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Mesdames,

- Messieurs,

- Je suis heureux de vous recevoir ici dans cette maison où travaillent depuis si longtemps, les Présidents de la République française qui s'y sont succédés. J'en ai aujourd'hui la charge, et c'est avec joie que je retrouve en cette année - non pas celles et ceux que je recevais l'année passée - mais celles et ceux qui incarnent les mêmes responsabilités et les mêmes espérances. Ils le font sous la conduite des responsables avisés, persévérants et dévoués de l'Union nationale des associations familiales avec à leur tête M. Burnel qui représente l'un des endroits où il est bon de se retrouver entre Français courageux, décidés, capables - vous le disiez - de prendre des risques, de les assumer, à condition que la solidarité nationale les entoure.

- J'arrive à l'instant des Etats-Unis d'Amérique, à peine le temps de monter un escalier et de le redescendre, et je voulais vous dire tout de suite à quel point il m'était agréable de retrouver ainsi, sans transition, les représentants des familles françaises.

- Ainsi, se continue une belle tradition, celle qui veut que le chef de l'Etat remette lui-même, à des mères de familles nombreuses, la médaille de la famille française et nous y procéderons dans un moment.

- D'autant plus que cette tradition prend aujourd'hui une nouvelle forme puisque les pères aussi sont, pour la première fois, honorés. La répartition des rôles au sein du couple se modifie ainsi, peu à peu, et la solidarité prend des forces nouvelles. Je crois qu'il était temps, qu'il était juste d'en tenir compte.

\ Vous êtes, mesdames et messieurs, le témoignage de ce que peut représenter dans ses joies et ses inquiétudes, ses charges et ses espoirs, la fondation d'une famille. Je veux qu'à travers vous tous les jeunes couples parfois hésitants le sachent : la création d'un foyer, oui, sans doute, c'est une aventure, mais tout est aventure dans la vie. Mais est-il ambition, accomplissement, épanouissement plus exaltants ? Les enfants donnent un sens à la vie personnelle et un avenir au pays.

- La collectivité nationale ne peut pas se désintéresser du nombre des naissances. Les générations nombreuses - c'est un principe que je professe et que j'expose à tout moment - sont celles qui donnent à une nation force, force créatrice, inventive, et la continuité. Elles créent les dynamismes et sont une richesse. Nous sommes aujourd'hui en quête de tant d'autres richesses qui, souvent, sont difficiles à acquérir dans la concurrence générale. Il y a celle-là qui dépend de nous et, si l'Etat - je veux que l'Etat comprenne ses devoirs - sert cette occupation majeure parmi ses priorités, alors on se rendra compte que votre rôle dans la nation est proprement irremplaçable.

- Certes, on ne peut imposer à un couple - et personne n'y songe - le nombre d'enfants qu'il serait nécessaire pour la continuité du pays et on ne va pas s'abriter derrière des statistiques qui sont toujours un peu banales et, d'autre part, il est très important qu'un couple soit maître de son propre destin. Donc, il ne s'agit pas, en quoi que ce soit, de réduire et la liberté et la responsabilité des Françaises et des Français mais je crois que ce choix individuel, puis partagé au sein d'un couple, honore ceux qui le font, qui l'acceptent et qui en tirent toutes les conséquences sachant que c'est leur vie tout entière qui sera portée par cet événement.

- Je souhaite vraiment, mesdames et messieurs, je souhaite - c'est pour moi une ambition principale - que les conditions les meilleures soient mises en place afin que, sur la base d'un choix naturellement libre, on s'oriente de plus en plus vers l'affirmation que la famille doit exister, se perpétuer, se développer et trouver mieux encore qu'hier sa place dans notre société.

Pour les années à venir, vous formez, familles françaises, l'un des douze objectifs principaux fixés au IXème Plan. Qu'est-ce que c'est que le IXème Plan ? C'est une façon de prévoir, de mettre en ordre, les domaines dans lesquels les collectivités nationales et l'Etat d'abord, mettront tous leurs efforts pour réussir en cinq ans à réaliser une avancée économique, sociale, culturelle, etc., une avancée nouvelle.

J'ai tenu à ce que la famille prît rang parmi ces priorités-là pour que, chaque fois qu'y sera discuté au sein du conseil des ministres, dans les assemblées, un peu partout dans l'administration française, dans les rencontres avec les associations, chaque fois qu'une mesure devra être prise de caractère général, cette priorité figure, je dirai presque avec une petite tristesse, qu'elle ne soit pas oubliée comme elle l'est encore trop souvent.

- J'ai donc fait admettre cette priorité le 18 mai dernier. Son titre, c'est assurer l'environnement favorable à la famille et à la natalité. Vous le savez, dans tous les pays occidentaux, on assiste à un fléchissement grave, parfois dramatique, des naissances. Il y a des pays voisins de la France, de grands pays dont la réputation est immense, dont on flatte les capacités économiques, la force de la renaissance, et qui, pourtant, aujourd'hui, n'ont pas le nombre d'enfants suffisant pour maintenir leur population. C'est une marque de déclin qui menace tout l'Occident et qui nous menace nous-mêmes. Il faut donc y prendre garde. C'est une grave menace.\

Vous êtes nombreux et, particulièrement l'Union nationale des associations familiales `UNAF`, qui se dressent, qui s'organisent, pour qu'une telle éventualité ne se produise pas chez nous et l'on observe pourtant, depuis quelques mois, - les statistiques, peut-être auront besoin d'être précisées - mais, depuis quelques mois, on assiste à un fléchissement alors que nous pouvons attendre le contraire. C'est dire la fragilité de nos estimations et l'effort de volonté, d'engagement et de courage qui sera nécessaire, non pas de votre part, mesdames et messieurs qui être là pour être félicités de l'avoir précisément compris, mais là je parle par-dessus nos têtes, je parle aux autres, à ceux qui ne sont pas là et je compte sur la presse pour que ce message soit transmis.

- Le programme prioritaire dont je viens de parler comporte un triple objectif : rendre plus efficace le système des aides à la famille d'abord. Mieux concilier ensuite - vous en mesurez l'importance - la vie professionnelle et la vie familiale : c'est souvent bien difficile si l'on veut apporter sa contribution aux revenus du ménage et, en même temps, élever ses enfants £ et en même temps, si on veut, quand on élève ses enfants, quand ils sont élevés, retrouver sa place dans la société du travail. Je dirai presque que tout se ligue pour l'empêcher £ il faut arriver à surmonter cette habitude qui détruit l'individu, qui nuit à la famille.

- Il faut aussi, c'est le 3ème objectif, assurer un environnement plus favorable à la naissance et à l'enfant £ cela se traduit souvent, indépendamment des grands thèmes moraux, par des choses tout à fait simples, tout à fait matérielles, je veux dire l'habitat, le logement, les services de voisinage, les loisirs, l'éducation. Si l'on néglige un seul de ces points, vous manquez et vous manquerez des moyens de réussir votre épanouissement familial.\

Voilà, je considère l'effort dont je vous parle comme essentiel pour la France. Un bon travail est accompli, je peux le dire et rendre témoignage à ceux qui ont ces charges : M. le ministre des affaires sociales `Pierre Bérégovoy`, Mme le secrétaire d'Etat à la famille `Georgina Dufoix`, et je sais le souci qu'en a Mme le ministre chargée des droits de la femme `Yvette Roudy` et qui, à la fois, lutte pour que les libertés nécessaires et justes soient reconnues mais, aussi, pour que la famille puisse trouver dans notre société l'environnement qui lui convient. Cela n'est pas contradictoire mais complémentaire, c'est en tout cas la directive que j'entends donner au gouvernement. Certes, il faut servir la liberté mais il faut aussi que la liberté serve par les familles à l'épanouissement de la France.

- Je sais que nous trouvons les -concours, la compréhension souvent, l'action, quelquefois l'action diligente qui sert d'aiguillon nécessaire de la part de nos partenaires sociaux et de la part de l'UNAF avec son président, de toutes les associations, de tous les élus qui se préoccupent de ces domaines si importants. Je crois pouvoir dire que beaucoup de choses ont été réalisées, en tout cas depuis deux ans, c'est-à-dire depuis que j'en ai la responsabilité. Il faut faire plus et mieux et je ne relâcherai pas mon insistance et mon action. La France honore en ces jours, toutes les mères et tous les pères. Il n'en est pas parmi nous qui ne ressentent profondément cette allégresse de célébrer nos propres familles par le lien affectueux et confiant des enfants et de leurs parents et nous connaissons tous ces joies.

- Je suis heureux, je vous le répète, de participer avec vous à cette célébration et je vais marquer à mon tour, après avoir été l'objet d'une distinction qui me touche, à laquelle je suis très sensible, je vais agir de même, monsieur le président, et remettre aux mères et aux pères de famille qui ont été distingués, la médaille de la famille française. Je vous remercie.\